

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Sit. Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	497 827	100	455 511	100	42 316	9
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>497 827</b>	<b>100</b>	<b>455 511</b>	<b>100</b>	<b>42 316</b>	<b>9</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 600	1	3 600	1		
Autres produits	26 465	5	155		26 310	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>527 892</b>	<b>106</b>	<b>459 266</b>	<b>101</b>	<b>68 626</b>	<b>15</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	94 416	19	100 809	22	-6 393	-6
Impôts, taxes et versements assimilés	10 478	2	4 385	1	6 093	139
Salaires et traitements	225 435	45	191 290	42	34 145	18
Charges sociales	99 649	20	93 400	21	6 249	7
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	13 342	3	7 973	2	5 369	67
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 062		8		1 054	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>444 381</b>	<b>89</b>	<b>397 865</b>	<b>87</b>	<b>46 516</b>	<b>12</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>83 511</b>	<b>17</b>	<b>61 401</b>	<b>13</b>	<b>22 110</b>	<b>36</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Sit. Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	201 000	40			201 000	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	164		106		58	55
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>201 164</b>	<b>40</b>	<b>106</b>		<b>201 058</b>	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 540	1	1 723		2 817	163
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>4 540</b>	<b>1</b>	<b>1 723</b>		<b>2 817</b>	<b>163</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>196 624</b>	<b>39</b>	<b>-1 617</b>		<b>198 241</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>280 135</b>	<b>56</b>	<b>59 784</b>	<b>13</b>	<b>220 351</b>	<b>369</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	33				33	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>33</b>				<b>33</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-33</b>				<b>-33</b>	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	23 449	5	51 685	11	-28 236	-55
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>729 056</b>	<b>146</b>	<b>459 372</b>	<b>101</b>	<b>269 684</b>	<b>59</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>472 403</b>	<b>95</b>	<b>451 273</b>	<b>99</b>	<b>21 130</b>	<b>5</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>256 653</b>	<b>52</b>	<b>8 099</b>	<b>2</b>	<b>248 554</b>	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

**FINANCIERE BSGM**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 150 euros**  
**Siège social : 11, Chemin des Brions, 33450 SAINT LOUBES**  
**483 975 538 RCS BORDEAUX**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE MIXTE**  
**DU 30 juin 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 256 652,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	256 652,87 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	163 347,13 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	420 000,00 euros
A titre de dividendes au profit d'associés titulaires <b><i>D'actions de préférence dites actions « P »</i></b> Soit 1 700,00 euros par action « P »	<b>17 000,00 euros</b>
A titre de dividendes au profit des associés titulaires <b><i>D'actions ordinaires dites actions « O »</i></b> Soit 798,02 euros par action « O »	<b>403 000,00 euros</b>

Il est précisé que :

- le dividende versé au profit des associés titulaires d'actions de préférence dites « P », d'un montant total de 17 000,00 Euros est éligible en totalité à l'abattement de 40 % pour un montant de 17 000 Euros.

- le dividende versé au profit des associés titulaires d'actions ordinaires dites « O », d'un montant total de 403 000,00 Euros est éligible à l'abattement de 40 % pour un montant de 114 986,44 Euros et n'est pas éligible à l'abattement de 40 % pour un montant de 304 843.56 Euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées **perçus par des personnes physiques** depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

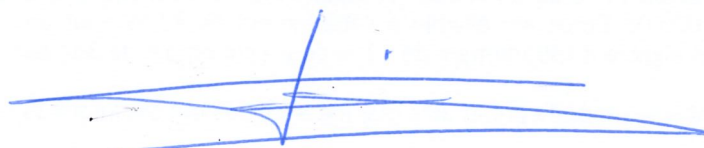
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes bruts	Dividende unitaire actions P (prioritaires)	Dividende unitaire actions O (ordinaires)	Montant des dividendes éligibles à la réfaction
<b>31/12/2019</b>				
AGO annuelle du 30/06/2020	34 000 €	1 700 €	0	34 000 €
<b>31/12/2020</b>				
AGO du 29/06/2021 (distribution exceptionnelle)	51 000 €	1 700 €	0	51 000 €
<b>31/12/2021</b>				
AGO annuelle du 28/06/2022	252 000	1 700	414,43	115 156,44

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Frédéric BERTIN



EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 rue Pierre et Marie Curie  
Parc de Chavailles  
33520 BRUGES  
+33 (0)5 57 19 12 12  
sagec@actheos.com  
[www.actheos.com](http://www.actheos.com)

## SAS FINANCIERE BSGM

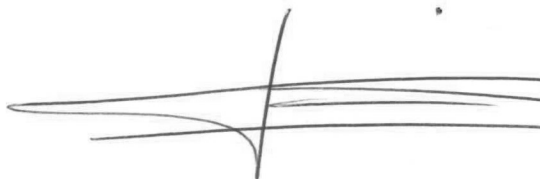
11, Chemin des Bryons

33450 SAINT-LOUBES

### COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Dossier suivi par Eric MARTAGEIX, Expert-Comptable D.P.L.E

Paris  
Rouen  
Rennes  
Le Havre  
Bordeaux  
Saint-Brieuc



**FINANCIERE B.S.G.M.**  
11 Chemin des Bryons  
33450 SAINT LOUBES  
RCS BORDEAUX  
483 975 538

# BILAN - ACTIF

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			% de l'actif	Situation au 31/12/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles				2		2
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	116 450	46 648	69 802		77 044	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	900	577	323		623	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				89		88
Participations	2 741 600		2 741 600		2 741 600	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 858 950</b>	<b>47 225</b>	<b>2 811 725</b>	<b>91</b>	<b>2 819 267</b>	<b>91</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	13 147		13 147			
Créances				8		9
Clients (3)	100 994		100 994		69 616	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	26 010		26 010		60 000	
Autres créances (3)	113 139		113 139		137 462	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	19 852		19 852	1	20 598	1
Charges constatées d'avance (3)	2 408		2 408		2 201	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>275 550</b>		<b>275 550</b>	<b>9</b>	<b>289 877</b>	<b>9</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 134 500</b>	<b>47 225</b>	<b>3 087 275</b>	<b>100</b>	<b>3 109 144</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Situation au 31/12/21	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 5 150 )	5 150		5 150	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	201 930	7	201 930	6
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		70		77
Réserve légale	750		750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 157 175		2 401 076	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	256 653	8	8 099	
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>2 621 658</b>	<b>85</b>	<b>2 617 005</b>	<b>84</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 621 658</b>	<b>85</b>	<b>2 617 005</b>	<b>84</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	202 325	7	178 153	6
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	2 390		47 705	2
Fournisseurs, factures non parvenues	15 093		21 191	1
Dettes fiscales et sociales	245 809	8	245 091	8
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>465 617</b>	<b>15</b>	<b>492 139</b>	<b>16</b>
Écarts de conversion passif				
Ajustement de N à la durée de N-1				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 087 275</b>	<b>100</b>	<b>3 109 144</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

465 617

492 139

## **ANNEXE COMPTABLE**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 3 087 275,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 256 652,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/04/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Sur l'exercice 2017, signature d'un contrat de licence de marque entre la société Financière BSGM et la société ERBTP moyennant une redevance annuelle fixe de 26 460 € HT se poursuivant sur l'exercice 2022.

- Sur l'exercice 2017, signature d'un contrat de mise à disposition de moyens informatiques et de mutualisation de ressources avec les sociétés ERBTP et SOGEDDA.

Sur l'exercice 2022, les montants facturés sont les suivants :

- la société ERBTP pour un montant annuel de 8 610 € HT
- la société SOGEDDA pour un montant annuel de 20 810 € HT.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

*COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021*

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

## **IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

### **Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **INTÉGRATION FISCALE : SOCIÉTÉ MÈRE**

La société Financière BSGM est la holding tête de groupe qui est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Le périmètre d'intégration du Groupe Financière BSGM comprend :

- la SAS SOGEDDA, société détenue à 100% par la SAS FINANCIERE BSGM.

Compte tenu de cette situation, il est tenu compte des dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts relatives à l'intégration Fiscale.

Le résultat fiscal du Groupe FINANCIERE BGM s'élève à 902 218 € pour l'exercice 2022.

Le chiffre d'affaires hors taxes du Groupe s'élève à 18 392 758 €.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	110 650		7 300
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport		900	
Matériel de bureau & mobilier informatique					
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			900		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		2 741 600		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>			2 741 600		
<b>TOTAL GENERAL</b>			2 853 150		7 300

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>		1 500	116 450
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			
		Matériel de transport			900
Mat. bureau, inform., mobilier					
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>				900	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			2 741 600	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
<b>TOTAL</b>				2 741 600	
<b>TOTAL GENERAL</b>			1 500	2 858 950	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		33 606	13 042		46 648
<b>TOTAL</b>		<b>33 606</b>	<b>13 042</b>		<b>46 648</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	277	300		577
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>277</b>	<b>300</b>		<b>577</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>33 883</b>	<b>13 342</b>		<b>47 225</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022  
COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SOGEDDA - BP 24 AUX BRIONS - 47120234100023	105 000	3 567 666	100,00	2 740 000	2 740 000			17 894 931	651 798	75 000
4BMK - 35 RUE XAINTRAILLES - 82507383600017	1 000	255 848	90,00	900	900	5 488	88 285		66 599	
3BRCK - 35 RUE XAINTRAILLES - 90520341000014	1 000		70,00	700	700	15 839			195 659	260 000
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
(6) Dans la monnaie locale d'opération.  
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes  
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022  
COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										

## B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients	127 004	127 004		
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 683	6 683		
	Etat & autres				
	coll. publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers	4 362	4 362	
	Groupe et associés (2)	102 094	102 094		
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance	2 408	2 408		
<b>TOTAUX</b>		<b>242 551</b>	<b>242 551</b>		
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 408
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>2 408</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	26 010
Autres créances	5 495
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>31 505</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	515,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	515,00	10,00

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

## SAS FINANCIERE BSGM

Du **01/01/2022** au **31/12/2022**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine			
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine			
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	17 483	17 483		
Personnel & comptes rattachés	50 811	50 811		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	58 825	58 825		
Etat & autres	97 039	97 039		
autres	28 547	28 547		
collectiv.				
publiques	10 587	10 587		
Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	202 325	202 325		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>465 617</b>	<b>465 617</b>		

Renvois	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice
	Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

## SAS FINANCIERE BSGM

Du **01/01/2022** au **31/12/2022**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 540
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 093
Dettes fiscales et sociales	44 870
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>64 503</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 153 660,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,51 %

Départ volontaire à 65 ans

Rotation lente

CCN n°3002

Le montant des indemnités de départ à la retraite ne figure pas dans les comptes annuels de la SAS FINANCIERE BSGM conformément aux possibilités offertes par l'article L.123-13 du Code de Commerce et l'avis n°00-A du 6 juillet 2000 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

La société FINANCIERE BSGM a cependant souscrit des contrats spécifiques pour l'ensemble de son personnel auprès de :

- SMABTP pour les salariés entrant dans la catégorie du personnel Cadres,

Les cotisations versées au cours de l'exercice auprès de ces organismes sont inscrites dans les comptes sociaux de la société.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société			88 285			88 285
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>			<b>88 285</b>			<b>88 285</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>			<b>88 285</b>			<b>88 285</b>

**FINANCIERE BSGM  
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**11 Chemin des Brions**

**33450 SAINT LOUBES**

A l'assemblée générale,

### **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE BSGM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II – Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre

rapport.

### **III – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne l'évaluation des participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV – Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### **V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention

comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BORDEAUX, le 23 juin 2023

**ERECAPLURIEL AUDIT**  
Commissaire aux comptes

**Isabelle ERRARD**

**Associée**



# BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/22		% de l'actif	Situation au 31/12/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
Immobilisations incorporelles				2	2
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	116 450	46 648	69 802	77 044	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	900	577	323	623	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)				89	88
Participations	2 741 600		2 741 600	2 741 600	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 858 950</b>	<b>47 225</b>	<b>2 811 725</b>	<b>91</b>	<b>2 819 267</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	13 147		13 147		
Créances				8	9
Clients (3)	100 994		100 994	69 616	
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)	26 010		26 010	60 000	
Autres créances (3)	113 139		113 139	137 462	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	19 852		19 852	20 598	1
Charges constatées d'avance (3)	2 408		2 408	2 201	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>275 550</b>		<b>275 550</b>	<b>9</b>	<b>289 877</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 134 500</b>	<b>47 225</b>	<b>3 087 275</b>	<b>100</b>	<b>3 109 144</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Situation au 31/12/21	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 5 150 )	5 150		5 150	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	201 930	7	201 930	6
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		70		77
Réserve légale	750		750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 157 175		2 401 076	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	256 653	8	8 099	
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>2 621 658</b>	<b>85</b>	<b>2 617 005</b>	<b>84</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 621 658</b>	<b>85</b>	<b>2 617 005</b>	<b>84</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	202 325	7	178 153	6
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	2 390		47 705	2
Fournisseurs, factures non parvenues	15 093		21 191	1
Dettes fiscales et sociales	245 809	8	245 091	8
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>465 617</b>	<b>15</b>	<b>492 139</b>	<b>16</b>
Écarts de conversion passif				
Ajustement de N à la durée de N-1				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 087 275</b>	<b>100</b>	<b>3 109 144</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

465 617

492 139

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Sit. Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	497 827	100	455 511	100	42 316	9
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>497 827</b>	<b>100</b>	<b>455 511</b>	<b>100</b>	<b>42 316</b>	<b>9</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 600	1	3 600	1		
Autres produits	26 465	5	155		26 310	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>527 892</b>	<b>106</b>	<b>459 266</b>	<b>101</b>	<b>68 626</b>	<b>15</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	94 416	19	100 809	22	-6 393	-6
Impôts, taxes et versements assimilés	10 478	2	4 385	1	6 093	139
Salaires et traitements	225 435	45	191 290	42	34 145	18
Charges sociales	99 649	20	93 400	21	6 249	7
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	13 342	3	7 973	2	5 369	67
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 062		8		1 054	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>444 381</b>	<b>89</b>	<b>397 865</b>	<b>87</b>	<b>46 516</b>	<b>12</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>83 511</b>	<b>17</b>	<b>61 401</b>	<b>13</b>	<b>22 110</b>	<b>36</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Sit. Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	201 000	40			201 000	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	164		106		58	55
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>201 164</b>	<b>40</b>	<b>106</b>		<b>201 058</b>	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 540	1	1 723		2 817	163
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>4 540</b>	<b>1</b>	<b>1 723</b>		<b>2 817</b>	<b>163</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>196 624</b>	<b>39</b>	<b>-1 617</b>		<b>198 241</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>280 135</b>	<b>56</b>	<b>59 784</b>	<b>13</b>	<b>220 351</b>	<b>369</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	33				33	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>33</b>				<b>33</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-33</b>				<b>-33</b>	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	23 449	5	51 685	11	-28 236	-55
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>729 056</b>	<b>146</b>	<b>459 372</b>	<b>101</b>	<b>269 684</b>	<b>59</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>472 403</b>	<b>95</b>	<b>451 273</b>	<b>99</b>	<b>21 130</b>	<b>5</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>256 653</b>	<b>52</b>	<b>8 099</b>	<b>2</b>	<b>248 554</b>	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 3 087 275,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 256 652,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/04/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Sur l'exercice 2017, signature d'un contrat de licence de marque entre la société Financière BSGM et la société ERBTP moyennant une redevance annuelle fixe de 26 460 € HT se poursuivant sur l'exercice 2022.

- Sur l'exercice 2017, signature d'un contrat de mise à disposition de moyens informatiques et de mutualisation de ressources avec les sociétés ERBTP et SOGEDDA.

Sur l'exercice 2022, les montants facturés sont les suivants :

- la société ERBTP pour un montant annuel de 8 610 € HT
- la société SOGEDDA pour un montant annuel de 20 810 € HT.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## INTÉGRATION FISCALE : SOCIÉTÉ MÈRE

La société Financière BSGM est la holding tête de groupe qui est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Le périmètre d'intégration du Groupe Financière BSGM comprend :

- la SAS SOGEDDA, société détenue à 100% par la SAS FINANCIERE BSGM.

Compte tenu de cette situation, il est tenu compte des dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts relatives à l'intégration Fiscale.

Le résultat fiscal du Groupe FINANCIERE BGM s'élève à 902 218 € pour l'exercice 2022.

Le chiffre d'affaires hors taxes du Groupe s'élève à 18 392 758 €.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	110 650		7 300
CORP.	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions					
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencés & aménagés divers				
CORP.	Autres immos corporelles			900		
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL	900		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			2 741 600		
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
			TOTAL	2 741 600		
				TOTAL GENERAL	2 853 150	7 300

CADRE B		IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL		1 500	116 450	
CORP.	Terrains						
		Sur sol propre					
	Constructions						
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
		Inst. gal. agen. amé. divers					
CORP.	Autres immos corporelles				900		
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			TOTAL		900		
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence				2 741 600		
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
			TOTAL		2 741 600		
				TOTAL GENERAL	1 500	2 858 950	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
**SAS FINANCIERE BSGM**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		33 606	13 042		46 648
<b>TOTAL</b>		<b>33 606</b>	<b>13 042</b>		<b>46 648</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	277	300		577
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>277</b>	<b>300</b>		<b>577</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>33 883</b>	<b>13 342</b>		<b>47 225</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022  
COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (1U)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes ou dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (Dépense ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SOGEDDA - BP 24 AUX BRIONS - 47120234100023	105 000	3 567 666	100,00	2 740 000	2 740 000			17 894 931	651 798	
4BMK - 35 RUE XAINTRAILLES - 82507383600017	1 000	255 848	90,00	900	900	5 488	88 285		66 599	75 000
3BRCK - 35 RUE XAINTRAILLES - 90520341000014	1 000		70,00	700	700	15 839			195 659	260 000
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
(6) Dans la monnaie locale d'opération.  
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022  
COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (11)	Quote-part ou capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes au dernier exercice écoulé (7) (11)	Résultats (bénéfice ou perte au dernier exercice clos) (7) (11)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
(6) Dans la monnaie locale d'opération.  
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SAS FINANCIERE BSGM**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	127 004	127 004	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 683	6 683	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	4 362	4 362	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)	102 094	102 094		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	2 408	2 408		
<b>TOTAUX</b>		<b>242 551</b>	<b>242 551</b>	
RENVOIS	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 408
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>2 408</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	26 010
Autres créances	5 495
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>31 505</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SAS FINANCIERE BSGM**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	515,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	515,00	10,00

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SAS FINANCIERE BSGM**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	17 483	17 483		
Personnel & comptes rattachés	50 811	50 811		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	58 825	58 825		
Etat & Impôts sur les bénéfices	97 039	97 039		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	28 547	28 547		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	10 587	10 587		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	202 325	202 325		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>465 617</b>	<b>465 617</b>		

- RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**  
COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 540
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 093
Dettes fiscales et sociales	44 870
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>64 503</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 153 660,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,51 %

Départ volontaire à 65 ans

Rotation lente

CCN n°3002

Le montant des indemnités de départ à la retraite ne figure pas dans les comptes annuels de la SAS FINANCIERE BSGM conformément aux possibilités offertes par l'article L.123-13 du Code de Commerce et l'avis n°00-A du 6 juillet 2000 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

La société FINANCIERE BSGM a cependant souscrit des contrats spécifiques pour l'ensemble de son personnel auprès de :

- SMABTP pour les salariés entrant dans la catégorie du personnel Cadres,

Les cotisations versées au cours de l'exercice auprès de ces organismes sont inscrites dans les comptes sociaux de la société.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société			88 285			88 285
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>			<b>88 285</b>			<b>88 285</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>			<b>88 285</b>			<b>88 285</b>